



Charte d'engagement

Préambule

L'adhésion au Hac Basket engage le licencié à respecter le règlement intérieur et à participer activement à la vie du club. Le club est géré par des bénévoles et un salarié diplômé. **En aucun cas le club ne fournit, en contrepartie du paiement de la licence, une prestation de services.**

Entraînement

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur. Il faut arriver 10 minutes avant le début de la séance avec une tenue adaptée (basket propres utilisées uniquement pour la salle, ainsi qu'un short et un maillot ou à défaut un t-shirt de sport). Chaque licencié doit respecter l'entraîneur et les autres licenciés et être attentif aux consignes durant toute la séance. En fin de séance, les parents viennent récupérer leurs enfants, il n'est pas possible rester sur le créneau qui suit ou d'attendre dans les gradins. **En cas de non respect des consignes, le licencié concerné pourra être exclu du ou des prochains entraînements et des matchs.**

Matches

Les horaires de match seront communiqués soit via l'application mon club ou par whatsapp.

Les déplacements sont effectués à tour de rôle par les parents selon un planning qui vous sera transmis par ces mêmes médias, il est indispensable que chaque parent se responsabilise et respecte ses engagements sous peine de pénaliser l'équipe et le club. **En cas d'indisponibilité ou d'impossibilité des parents, ceux-ci doivent impérativement se faire remplacer par un autre parent de l'équipe et en informer la responsable ou l'entraîneur en amont (plusieurs jours à l'avance).**

De même, **en cas d'indisponibilité du joueur/euse, il est impératif de prévenir l'éducateur au plus vite** afin d'éviter une déclaration en forfait qui engendre une pénalité financière (50 € à 100 €). *En cas de non-respect de ces règles, le club sera en mesure de sanctionner le joueur ou la famille.*

Equipes

Les coaches et les éducateurs sont les seuls responsables de la composition des équipes. Ils peuvent être amenés à les modifier d'un match à l'autre et il est indispensable que chacun respecte ces choix qui peuvent être justifiés en cas de nécessité. Les critères peuvent être liés à l'assiduité aux séances, au niveau et à toute autre raison. Chaque licencié joue pour un club et non une équipe et **doit accepter de jouer là où il est convoqué même s'il ne joue pas dans l'équipe qu'il souhaite.**

Comportement

Chaque licencié ainsi que ses parents ou accompagnateurs doivent adopter une attitude sportive. Ils doivent respecter les officiels notamment les arbitres, les adversaires, et par-dessus tout les partenaires ainsi que les personnes qui encadrent les séances et les matchs. Chacun doit ainsi respecter les règles du jeu. Les parents, les joueurs (ses) s'engagent à encourager les équipes avec un état d'esprit sportif et fair-play.

Implication pour les matchs

Chaque licencié sera amené à assurer une tâche au sein du club (arbitrage, tenue de table, responsable de salle...). Lorsqu'un licencié est convoqué comme arbitre, marqueur ou chronométrateur, il doit être **présent 15 minutes avant l'heure de la rencontre**. Le planning de ces tâches sera affiché sur la tableau pour le mois dans la salle Cardona ainsi que sur les plannings whatsapp et mon club. Chaque licencié doit se tenir informé des tâches qui lui seront demandées. En cas d'absence, il doit prévoir lui-même son remplacement et en informer l'éducateur suffisamment longtemps à l'avance.

Lors des matchs organisés à domicile, chaque parent de joueur va être amené à aider le club dans l'organisation (préparation salle, arbitrage, coach, table de marque...) Pour la buvette et le goûter, un planning sera établi et envoyé par mail ou Whatsapp. A noter que le parent qui est responsable du goûter doit également tenir la buvette pendant la rencontre.

Licence :

Le paiement de la cotisation est obligatoire. Des facilités de paiements sont possibles (Chèques vacances, coupons sport, pass sport, carte sortir, paiement échelonné). **Aucun remboursement de licence ne sera accordé sauf mesure exceptionnelle.**

Deux séances d'essai sont possibles lors de la première semaine d'entraînement en septembre, au-delà de celle-ci, chaque licencié doit être à jour de sa cotisation pour pouvoir assister aux entraînements et aux matchs.

Le bureau du HAC BASKET

Signature Parents :

Signature Licencié :

